

COMMUNIQUE de PRESSE

Déploiement du programme France ruralité : arrivée en préfecture d'un chef de projet "Villages d'avenir"

Le programme France Ruralités a été annoncé le 15 juin 2023 par la Première Ministre, Elisabeth BORNE.

L'objectif de ce programme est de répondre aux besoins des territoires ruraux, en proposant des solutions et des accompagnements concrets aux communes rurales en matière d'accès aux services, d'ingénierie, de revitalisation et de préservation du patrimoine naturel.

Ce programme est structuré autour de quatre axes :

1. Un plan d'action dénommé « France Ruralités Solutions » ;
2. Une réforme des zones de revitalisation rurale ;
3. La création d'une dotation « aménités rurales » proposée en projet de loi de finances pour l'année 2024 ;
4. La création d'un programme d'ingénierie dénommé « Villages d'Avenir ».

« Villages d'Avenir » permet aux communes rurales ayant des projets de développement, d'aménagement et d'équipement complexes de bénéficier d'un accompagnement de l'État en ingénierie de projet.

Ainsi, depuis le 15 novembre 2023, les services de la préfecture de l'Aude sont renforcés par un chef de projet, Luc GROSS, qui a pour mission d'aider les communes labellisées « Villages d'Avenir » dans leur recherche de financement, leur gestion de projet, leur préparation de marchés publics et leur suivi de travaux.

L'objectif est d'apporter aux plus petites communes de notre département une ressource supplémentaire en ingénierie pour pouvoir concrétiser leurs projets.

Depuis le mois de septembre, 88 communes audoises ont adressé leurs candidatures aux services de la Préfecture dans le cadre de ce programme, en leur présentant leurs idées (création de logements, accès aux services publics, aménagement du cœur de ville, transition énergétique, valorisation du patrimoine, installation de commerces...). Un comité de sélection, associant notamment les représentants des collectivités territoriales de l'Aude, s'est tenu la semaine dernière en préfecture pour proposer la labellisation d'une première vague de quinze communes ; leur liste sera dévoilée dans les prochaines semaines.